Institut National
des Langues et Civilisations Orientales



LICENCE

Mention Langues du Monde et Formation Appliquée :

Didactique du Français Langue Étrangère

Année 2013/2014

Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIETES DU MONDE

Spécialité : albanais, amharique, arabe, arabe maghrébin-arabe oriental, arménien, bengali, berbère, birman, bosniaque-croate-serbe, bulgare, cambodgien, chinois, coréen, drehu, estonien, filipino, finnois, géorgien, grec moderne, haoussa, hébreu moderne, hindi, hongrois, indonésien-malais, japonais, laotien, letton, lituanien, macédonien, malgache, mandingue, mongol, népali, ourdou, pashto, persan, peul, polonais, roumain, rromani, russe, singhalais, slovaque, slovène, swahili, tahitien, tamoul, tchèque, thaï, tibétain, turc, ukrainien, vietnamien, wolof, yoruba.

Responsable : **Geneviève Zarate**, Professeur des universités

Tél. : 01 81 70 11 36, fle@inalco.fr

65 rue des Grands Moulins, 75013 PARIS

Brochure en date du 4 avril 2013 **Document non contractuel**

SOMMAIRE

L’équipe pédagogique

Mme Geneviève ZARATE	**(P.U.)**
Mme Dominique ROLLAND	**(MC)**
M. Jean LOUBATIERES	**(PRCE)**
Mme Evelyne ARGAUD	**(C.C.)**
Mme Geneviève BARAONA	**(C.C.)**
Mme Elif DIVITCIOGLU	**(C.C.)**
Mme Anthippi POTOLIA	**(C.C.)**
Mme Monica SALVAN	**(C.C.)**
M Akbar ABDOLLAHI	**(C.C.)**
Mme Martine CHOMENTOVSKI	**(C.C.)**

Liste des abréviations :

P. U. : professeur des universités
M. C. : Maître de conférences
PRCE : Professeur certifié
C. C. : Chargé de cours

Présentation générale

Cette spécialité de licence s'adresse aux étudiants qui ont un projet professionnel dans le domaine éducatif, liant enseignement des langues et intérêt pour un emploi à l'étranger ou un emploi en France en relation avec des publics souhaitant ajouter la maîtrise du français à leur répertoire linguistique. Cette mention propose une spécialisation en didactique du français langue étrangère, articulée les langues du monde enseignées à l'INALCO. Elle s'appuie sur l'équipe de recherche reconnue par le Ministère de l'Education intitulée *Pluralité des Langues et des Identités en Didactique : Acquisition, Médiations* (PLIDAM)

Objectifs de la formation

La spécialité a pour objectif d'initier les étudiants aux questionnements liés à l'enseignement du français langue étrangère et des langues du monde, en synergie avec la politique linguistique du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. A la fin de la licence, les étudiants doivent être capables d'identifier les références professionnelles majeures, liées au champ du français langue étrangère, en France, en Europe et dans le monde.

Un éventail disciplinaire, allant de la linguistique appliquée à l'enseignement-apprentissage des langues aux sciences sociales, est ainsi offert aux étudiants, tout au long des 4 derniers semestres de la licence, qui initie à la découverte des débats liés à la pluralité linguistique et culturelle en milieu éducatif.

Débouchés professionnels

En France

Enseignement du FLE dans un cadre privé

- enseignement dans des établissements bi-nationaux en France

Intégration des populations immigrées et lutte contre les discriminations dans un cadre associatif

- vacations dans le cadre du *Contrat d'Accueil et d'Intégration* : accueil collectif et présentation du contrat d'accueil et d'intégration, positionnement linguistique, entretien individuel en tant qu'auditeur social, bilan des compétences linguistiques et professionnelles)
- vacations dans les réseaux académiques *Ambition réussite* en zone d'éducation prioritaire (ZEP)
- vacations dans les *Centres sociaux de quartiers,* financés par les municipalités et le nouvel Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (ex-FaSILD). Accompagnement linguistique et juridique des demandeurs d'asile et des réfugiés
- fonctions d'accueil et enseignement dans les *missions locales* centrées sur les politiques publiques d'insertion en faveur des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Première expérience dans le système éducatif français

- enseignement en tant que vacataire en collèges ou en lycées ; niveau du concours de recrutement au concours d'entrée en IUFM
- ouverture vers les mentions complémentaires pour professeurs bivalents (langue + une autre discipline)
- enseignement des « Langues de France » (arabe dialectal, berbère, rromani, yiddish, langues mélanésiennes et polynésiennes, arménien)

Hors de France

- vacations dans les établissements français à l'étranger (écoles et lycées français)
- enseignements certains systèmes éducatifs nationaux en qualité de locuteurs natifs français
- enseignements dans des écoles de langue privées en qualité de locuteurs natifs français

Poursuite d'études

La spécialité « Didactique du FLE » est également attractive pour des étudiants ayant interrompu leurs études de langue et souhaitant les reprendre dans une perspective professionnelle (15 % environ des étudiants de l'actuelle mention FLE de licence).

Une spécialité de master « Didactique dans une perspective plurilingue et pluriculturelle » permet d'approfondir cette spécialité.

Scolarité

La mention de licence LMFA – Didactique du Français Langue Étrangère est une mention de L2-L3. Il est indispensable que les étudiants, avant d'aborder tout enseignement disciplinaire pré-professionnalisant, aient acquis des connaissances dans la langue dont ils veulent devenir spécialistes.

La scolarité de cette mention Didactique du Français Langue Étrangère se répartit sur L2 et L3 de façon homogène, à raison de 3 cours par semaine en L2 et 5 cours par semaine en L3 :

- En L2, l'étudiant validera 18 ects
- En L3, l'étudiant validera 30 ects

L'étudiant devra valider en outre les enseignements fondamentaux de langue dans les niveaux correspondants pour obtenir son diplôme.

Les passerelles

Les étudiants souhaitant accéder à la mention LMFA didactique au niveau L3 sans avoir suivi le niveau L2 devront avoir validé tous les enseignements du bloc fondamental de langue de L2. Ils devront suivre et valider tous les enseignements de L2 et L3, spécifiques à la mention LMFA didactique l'année de leur inscription dans la mention.

Modalités du contrôle des connaissances

L'étudiant a le choix pour chaque enseignement entre le contrôle continu CC et le contrôle final CF.
Les modalités précises pour chaque enseignement (nombre d'épreuves, nature de ces épreuves, coefficients entre ces épreuves) seront annoncées au début de chaque semestre par l'enseignant responsable du cours.

Modalités de compensation

Les règles de compensation sont identiques aux règles définies pour tout l'établissement.

Règles de passage

Le passage de L2 en L3 s'effectue selon les règles définies pour tout l'établissement, conformément à la réglementation nationale.

Après une L1 entièrement validée, l'étudiant de L2 LMFA didactique doit avoir validé au moins un semestre sur les 2 de l'année L2 pour pouvoir s'inscrire en L3.

Cursus Licence

Structure de la licence LMFA didactique

La mention LMFA didactique est une mention de L2-L3.

La première année (L1) est commune à toutes les mentions de licence de l'INALCO. Elle est consacrée à l'étude de la langue dont l'étudiant veut devenir spécialiste et comporte différents enseignements généralistes.
A partir de la deuxième année, chaque semestre comporte :

- Un ensemble dit « bloc fondamental » constitué d'enseignements de langue, littérature et civilisation. Ces enseignements dépendent du département de langue auquel est rattachée la langue étudiée.
- Un ensemble propre à la mention LMFA didactique.

La mention de L2-L3 introduit progressivement la perspective professionnelle : 9 crédits en S3 et S4 et 15 crédits en S5 et S6.

	Enseignements fondamentaux (langue, littérature, civilisation) 120 ECTS	Enseignements transversaux, 12 ECTS	Enseignements d'application 48 ECTS	
S 1	24 ECTS	6 ECTS		30
S2	24 ECTS	6 ECTS		30
S 3	21 ECTS		9 ECTS	30
S 4	21 ECTS		9 ECTS	30
S 5	15 ECTS		15 ECTS	30
S 6	15 ECTS		15 ECTS	30
Total	66 %	10 %	24 %	

Les enseignements fondamentaux relèvent des licences LLCA / LLCE, ainsi que les EC transversaux de L1. Le volume horaire de la mention hors enseignements fondamentaux est le suivant (fourchettes horaires) :

Semestre		Année	
S 1		L 1	
S 2			
S 3	58 h 30	L 2	117 h
S 4	58 h 30		
S 5	93 h30	L 3	195 h
S 6	93 h 30		
Total : 312 h			

Pour obtenir son diplôme de licence, l'étudiant inscrit dans la mention LMFA didactique devra avoir suivi et validé :

- Les 120 ECTS de fondamentaux assurés dans les départements de langue
- Les 12 ECTS de transversaux de L1
- Les 48 ECTS propres à la mention : 18 ECTS en L2 et 30 en L3 ;

Enseignements fondamentaux

Les enseignements fondamentaux (langue, littérature et civilisation) sont assurés par les départements de langue. La description de ces enseignements se trouve dans les brochures décrivant les mentions LLCE et LLCA.

Organisation et descriptif des enseignements de L2

Bloc fondamental obligatoire

Semestres	Code UE & EC	Intitulés	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 1	DID2A01	INITIATION A LA DIDACTIQUE 1 1EC à choisir parmi :	3	
	DID2A01A DID2A01B	La biographie langagière : quel plurilingue suis-je ? Préparation au séjour	3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Enseignements transversaux obligatoires

Semestre 1	DID2A02	LINGUISTIQUE GENERALE 2 EC à choisir parmi :	6	
	LGE2A02A LGE2A02B LGE2A02D	Les langues du monde La langue et ses usages Linguistique comparée (cours semestriel pouvant être choisi soit au 1er soit au 2nd semestre)	3 3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Didactique : 9 ECTS/Enseignements fondamentaux de langue : 21 ECTS
Total pour le semestre : 30 ECTS

Bloc fondamental obligatoire

Semestre 2	DID2B01	INITIATION A LA DIDACTIQUE 2 1 EC à choisir parmi:	3	
	DID2B01A DID2B01B	Apprentissage réflexif d'une langue inconnue Apprentissage en tandem	3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Enseignements transversaux obligatoires

Semestre 2	DID2B02	LINGUISTIQUE GENERALE 2 EC à choisir parmi :	6	
	LGE2B02A LGE2B02B LGE2A02D	Morphosyntaxe générale Sémantique et structuration du lexique Linguistique comparée Linguistique comparée (cours semestriel pouvant être choisi soit au 1er soit au 2nd semestre)	3 3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Didactique : 9 ECTS/Enseignements fondamentaux de langue : 21 ECTS
Total pour le semestre : 30 ECTS

DESCRIPTIFS DES COURS

SEMESTRE 3 – 9 crédits

La biographie langagière : quel plurilingue suis-je ? 1 h 30, 3 ects
Martine Chomentovski

Dans le cadre des débats européens qui valorisent la pluralité linguistique et culturelle, l'INALCO s'attache à identifier le répertoire linguistique de ses étudiants, afin de mettre en lumière les compétences linguistiques et celles liées à la mobilité. Quelles sont ces compétences accumulées à travers le français, la langue apprise à l'INALCO ou d'autres langues, qui traversent l'expérience académique et non-scolaire des étudiants ? En utilisant la notion de « biographie langagière », les étudiants seront ainsi amenés à se demander « quel plurilingue suis-je ? » Les étudiants seront invités à produire leur Portfolio de langues, conformément aux mesures préconisées dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe 2001)

Préparation au séjour à l'étranger, 1 h 00, 3 ects
Dominique ROLLAND

Ce cours consistera à se préparer aux situations concrètes de séjours professionnels à l'étranger à travers la recherche d'informations (internet, revues spécialisées, associations d'expatriés) et de gestion de cette information par la constitution de dossiers.

Evaluation : dossier de préparation au voyage

LGE2A02B La langue et ses usages, 1 h 30, 3 ects (cours mutualisé)
Rémi CAMUS

Les usages des langues ne se réduisent pas à leur fonction (défaillante) d'outil de communication. On dégage dans un acte de parole autant de fonctions que de paramètres en jeu : qui parle à qui ? De quoi ? Dans quel but ? Comment ? Et même comme cela, on n'épuisera pas la diversité des textes et des situations : du récit de fiction à la déclaration d'amour en passant par la prière et le mode d'emploi de votre téléphone portable. Les frontières entre grammaire, anthropologie et philosophie sont chaque fois à redéfinir.
Et comme toutes les conduites sociales, les pratiques linguistiques sont modelées par des normes : comment se définit le "bon usage"? Comment interfèrent les niveaux de langage ? Quelle place attribuer au clivage écrit / oral lorsqu'il existe ? On verra enfin comment la question des usages rejoint aussi les politiques linguistiques.
Ces grands thèmes seront abordés et illustrés à partir des langues que vous pratiquez, sans autres connaissances préalables requises.

Les langues du monde (classification des langues : familles de langues, types de langues, aires linguistiques, 1h30, 3 ECTS, (cours mutualisé)
Christine BONNOT

Le cours présentera d'abord les grandes familles de langues du point de vue de leurs apparentements génétiques, ainsi que de leur répartition géographique par continents (5 séances), puis examinera pour les nuancer à partir d'exemples les critères traditionnels de classification par grands types (isolant, fusionnel, agglutinant).

Linguistique comparée, 1h30, 3 ECTS, (cours mutualisé)
Jean LOUBATIERES

Ce cours, proposé aux deux semestres, ne peut être choisi qu'une fois, soit au 1er semestre, soit au 2nd semestre.

La nécessité de rédiger et de présenter ***en 13 semaines*** des synthèses de connaissances, et la volonté de ne pas en rester en une simple (?) présentation unilatérale du savoir, conduisent à adopter une ligne de conduite (*davantage qu'un plan*) que je mets en œuvre ici. La division en semestres et l'émiettement des programmes doivent être corrigés (si possible) par un effort de condensation autour d'un (petit) nombre de notions (problèmes) riches, susceptibles de permettre aux auditeurs d'exercer leur esprit critique et de poursuivre leur (in)formation et leur réflexion de façon autonome.
Plus encore que le seul savoir est jugée la capacité d'évaluer les limites de validité de ce savoir et d'en appliquer, à bon escient, les « recettes ».
Plus encore que dans tout autre savoir – et du fait du partage de la langue entre métalangue et langue-objet – « on » peut dire n'importe quoi en linguistique (et on ne s'en prive pas !). Affirmer, comparer, rectifier, limiter, spécifier, évaluer… tel sera le mode de fonctionnement du cours.
La grammaire est une doctrine et la linguistique, une activité : le cours veut illustrer le plus exactement la tradition universitaire critique… au détriment de la grammaire, pourtant minutieusement scrutée et étudiée.

Le **contrôle des connaissances** (et donc la validation des enseignements se fera en contrôle continu de la façon suivante :
▪ **Rédaction** d'un **exposé écrit** sur une question de linguistique compatible avec le cours pendant le semestre (50/100 de la note) ;
▪ **Réponse** correcte à **deux questions** (au choix) sur cinq posées dans une épreuve finale d'une durée de deux heures (50/100 de la note).

SEMESTRE 4 – 9 crédits

Apprentissage réflexif d'une langue inconnue, 1 h 30, 3 ECTS
Anthippi POTOLIA (grec), Monica SALVAN (roumain), Akbar ABDOLLAHI (persan)

L'objectif de cet enseignement consiste en une initiation à une langue et à une culture inconnues qui vise à placer les futurs enseignants de Français Langue Etrangère dans une position d'apprenant d'une nouvelle langue et donc de les sensibiliser aux problèmes rencontrés dans la classe de langue. Les différentes séances permettront aux étudiants d'émettre un certain nombre d'hypothèses grâce à l'activation de leurs connaissances notamment socio-culturelles. Un temps sera réservé au terme de chaque séance à une réflexion "à chaud" sur le déroulement de celle-ci.

Modalités d'évaluation : rapport d'apprentissage ou examen final

Apprentissage en tandem, 1 h 30, 3 ECTS
Olivia GECIT

L'apprentissage en tandem consiste en un échange régulier, structuré et encadré entre deux étudiants souhaitant chacun développer et approfondir leur connaissance de la langue et de la culture de l'autre. Il repose sur des principes établis de réciprocité, de responsabilité et d'autonomie et s'adresse aussi bien à des étudiants internationaux qu'à des étudiants en didactique des langues. Il offre une expérience à la fois pratique et réflexive du processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Des séances collectives ou par binômes et une fiche à rendre après chaque rencontre viennent compléter les rencontres hebdomadaires en tandem.

Evaluation : participation aux séances collectives, fiches de suivi et compte-rendu.

Morphosyntaxe générale, 1h30, 3 ECTS, (cours mutualisé)
Marie-Anne MOREAUX,

Une phrase n'est pas un assemblage de mots isolés mais d'unités entretenant des relations et exerçant des fonctions les unes par rapport aux autres. On présentera et on analysera dans ce cours les notions fondamentales permettant de conduire les étudiants vers l'analyse syntaxique : unités de base de la description syntaxique (morphèmes, mots, syntagmes, phrases), catégories syntaxiques, fonctions syntaxiques, tests de segmentation, classification des types de phrases, structures superficielles et profonde. Ces notions seront illustrées sur différentes langues.

Sémantique et structuration du lexique, 1h3O, 3 ECTS, (cours mutualisé)
Christine JACQUET-PFAU

Ce cours constitue une introduction à l'analyse des unités lexicales, telles que les consignent notamment les dictionnaires, lieu privilégié de structuration du lexique. Un dictionnaire véhicule en effet un savoir sur la construction du lexique, mais il est en même temps conçu selon un certain savoir linguistique : différents dictionnaires ne nous donnent pas le même type d'information sur le lexique et ne nous le présentent pas selon les mêmes niveaux d'analyse. Le cours abordera les principales notions mises en œuvre dans la construction d'un lexique : du mot au morphème (définition, repérage, représentation dans les dictionnaires) ; du dictionnaire au texte, de la langue au discours ; repérage des informations sémantiques explicitement indiquées dans un dictionnaire (analyse du métalangage dans différents dictionnaires) ; analyse diachronique et analyse synchronique ; fonction de l'étymologie ; motivation et transparence.

Organisation et descriptif des enseignements de L3

Bloc fondamental obligatoire

Semestres	Code UE & EC	Intitulés	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 1	DID3A01	DIDACTIQUE DU FLE	9	
	DID3A01A DID3A01B DID3A01C	Notions de base en didactique Notions de base en sciences sociales Description linguistique du français	3 3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo
Semestre 1	DID3A02	LE CHAMP PROFESSIONNEL DU FLE	6	
	DID3A02A DID3A02B	Les institutions et les acteurs du champ du Fle La francophonie et ses acteurs	3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Total pour le semestre : 30 ECTS
Didactique : 15 ECTS/Enseignements fondamentaux de langue : 15 ECTS

Bloc fondamental obligatoire

Semestre 2	DID3B01	DIDACTIQUE DU FLE	6	
	DID3B01A DID3B01B	Evolution des théories didactiques L'étranger, approche pluridisciplinaire d'une notion	3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo
Semestre 2	DID3B02	MATERIEL PEDAGOGIQUE	9	
	DID3B02A DID3B02B DID3B02C	Médias, nouvelles technologies et enseignement du Fle Repères historiques concernant la société et la littérature française Littérature et enseignement du Fle	3 3 3	1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo 1 h 30 hebdo

Total pour le semestre : 30 ECTS
Didactique : 15 ECTS/Enseignements fondamentaux de langue : 15 ECTS

DESCRIPTIF DES COURS

SEMESTRE 5 – 15 crédits

Notions de base en didactique, 1 h 30, 3 ects
Anthippi POTOLIA

Ce cours a pour objectif de proposer une découverte des principales notions qui structurent la réflexion en didactique des langues, la langue française étant définie comme une langue à enseigner, dans son environnement européen. Outre le contexte linguistique et géopolitique d'une Europe des langues, sont notamment envisagés la distinction entre "enseignement" et "apprentissage", les principes de l'évaluation et de la progression linguistiques, les fondements historiques et didactiques de l'opposition entre "français langue étrangère", "français langue seconde", français langue maternelle.
Modalités d'évaluation : devoir sur table (contrôle continu et examen final)

Notions de base en sciences sociales, 1 h 30, 3 ects
Dominique ROLLAND

Ce cours fera l'objet d'une présentation de quelques notions essentielles à la réflexion sur la transmission du savoir, à partir de points de vue émanant de différentes disciplines : histoire, anthropologie, sociologie de l'éducation, didactique, socio-linguistique, psychologie. On attachera une importance particulière à la notion de culture et à la place centrale qu'elle occupe dans les sciences humaines.
Les séances s'articuleront autour de la lecture, sous forme d'extraits, de textes d'auteurs majeurs des différentes disciplines, notamment Marcel Mauss, Pierre Bourdieu, Fernand Braudel, Claude Levi-Strauss.

La description du français à usage d'enseignement, 1h 30, 3 ECTS
Elif DIVITÇIOGLU

La langue est un objet complexe et son enseignement, comme son apprentissage, nécessite la prise en compte des différents niveaux de son fonctionnement. Ainsi, ce cours se donne comme objectif la description de la langue française, mettant en relation la description à la fois linguistique (phonétique, phonologique, morphologique, sémantique) et pragmatique (énonciative et discursive). Les principales notions linguistiques (à savoir : langage/langue/parole, signe linguistique, double articulation du langage, fonctions du langage, oral/écrit, synchronie/diachronie, etc.) seront mises en relation avec leur emploi en didactique des langues.

Les institutions et les acteurs du champ du FLE en France, en Europe et dans le monde, 1h 30, 3 ECTS
Geneviève ZARATE

Ce cours permet de découvrir les aspects historiques et contemporains de la présence française hors de France et les transformations issues de la politique linguistique européenne et de la mondialisation. On y présente notamment les institutions fondatrices du champ, celles centrées sur le lien professionnel, l'édition scolaire, le tissu associatif en France et les institutions européennes développant le rôle des langues dans l'éducation à la paix.

Evaluation : exposé après enquête et recueil de données de première main ; contrôle continu ou final sur table.

La francophonie et ses acteurs, 1 h 30, 3 ECTS
Dominique ROLLAND

Cet enseignement propose une lecture à plusieurs niveaux des institutions et des réalités de terrain de la francophonie : historique, aux origines coloniales de la relation entre les États concernés ; institutionnel, à travers les instances multilatérales de l'Organisation Internationale de la Francophonie ; sociolinguistique, dans une approche des langues en contact dans l'espace francophone ; économique et politique, par un éclairage des enjeux de développement durable et de l'impact de la mondialisation.

Nous essaierons d'interroger la francophonie à la fois dans ses représentations et dans ses réalités de terrain à travers différents documents et une démarche d'enquête dans les médias et sur internet

Modalités d'évaluation : sur dossier

SEMESTRE 6 – 15 crédits

Evolution des théories linguistiques et didactiques dans l'enseignement / apprentissage, 1h 30, 3 ECTS
Evelyne ARGAUD

Ce cours introduit une perspective historique et méthodologique, propre à développer un regard critique sur les discours et les matériaux d'enseignement existants pour le français et accessoirement pour d'autres langues. Seront successivement présentés les présupposés linguistiques, idéologiques et éducatifs des méthodes grammaire-traduction, directe, audio-visuelle, communicative, qui permettent de situer respectivement le rôle de la relation enseignant-enseigné, des supports pédagogiques, de l'écrit et de l'oral, plus généralement de la langue en tant qu'objet d'enseignement.

L'étranger, approche pluridisciplinaire d'une notion, 1h 30, 3 ECTS
Dominique ROLLAND

En faisant appel à des sources documentaires variées (littérature, récits de voyage, articles de presse, guides touristiques et manuels scolaires) et à l'approche de différentes disciplines, on tentera d'éclairer la notion d'étranger, et de la relation à soi et aux autres, dans des contextes historiques ou sociologiques précis.
Evaluation : dossier comportant une étude du thème de l'étranger dans un corpus de documents.

Enseignement / apprentissage du FLE, médias et nouvelles technologies 1h 30, 3 ECTS
Geneviève BARAONA

Ce cours propose de développer une méthodologie de l'enseignement du FLE à travers les médias comme documents authentiques. Seront étudiées les représentations des apprentissages ainsi que l'évolution des notions de communication, de scripturalité, d'oralité, de temps, d'espace, d'image et d'éducation. On analysera à travers leur histoire et leur présence la spécificité des Médias, et on soulignera comment les objectifs cognitifs (porter un regard critique, sélectionner, relativiser,

comparer) font partie intégrante de l'apprentissage au même titre que ceux concernant la langue/culture enseignée de façon privilégiée à travers l'image et le son (facilitateurs de compétences de l'oral). On insistera sur l'exploitation de documents audio-visuels (extraits de films, émissions télévisées) et radiophoniques, sans laisser de côté presse et TIC (technologies de l'information et de la communication : Internet etc.). Des intervenants de TV5, Radio France Internationale et CLEMI (Centre de liaison de l'Enseignement et des moyens d'information) viendront vous présenter leur institution et leurs productions.
Contrôle continu : Élaboration d'une séquence pédagogique ayant pour support un extrait vidéo, un document sonore, papier ou informatique ; en vous inspirant d'une fiche élaborée en cours, vous proposerez l'exploitation linguistique et culturelle du document et procéderez par développements d'objectifs pédagogiques (75%). Le dossier pourra être élaboré à deux avec répartition des tâches distinctes ; au choix (25%) : Exposé ou compte-rendu (avec remise de l'écrit) sur un des sujets proposé (*cf.* liste), sur un ouvrage de votre choix ayant trait aux médias et à l'apprentissage ou figurant dans la bibliographie détaillée ; ou devoir sur table de réflexion sur les médias, les échanges et l'évolution de la communication.

Repères historiques concernant la société et la littérature françaises, 1h 30, 3 ECTS
Evelyne ARGAUD

Ce cours a pour objectif de consolider les repères concernant la société française, dans une perspective diachronique, à travers l'évolution historique de l'organisation, politique et administrative de l'état français, en articulant l'histoire des idées et des mentalités avec les débats de société actuels et en précisant les héritages, les ruptures et les évolutions. Seront également présentés des repères géopolitiques, économiques et socio-culturels. Ce cours prendra pour support de nombreux documents authentiques (articles de journaux, photos, cartes, lois et programmes) en privilégiant les films documentaires et de fiction.
Evaluation : exposé et / ou devoir sur table.

Littérature française, didactique et enseignement du FLE, 1h 30, 3 ECTS
Dominique Rolland

Ce cours introduit une réflexion sur la spécificité du texte littéraire, sa place au sein des méthodes et pose la problématique de l'enseignement de et par la littérature en classe de FLE. Approfondissant le champ de la littérature comme « carrefour interculturel », espace de métissage, de dialogue, d'échanges, expression d'identité et outil d'intégration (textes d'écrivains étrangers écrivant en français), les étudiants apprendront à construire des séquences pédagogiques où seront développés à travers le texte littéraire, (horizon de lecture allant du sens au mot et d'atelier d'écriture) des apprentissages de la langue/culture. Le cours fera aussi apparaître comment du genre (roman, conte, fable) au style (voix unique de l'auteur) s'entrelacent les notions d'universel et de singulier et soulignera le fonctionnement du texte littéraire, polysémique et ouvert, en espace de réécritures (transtextualités et adaptations). Un atelier d'écriture avec un membre de l'Oulipo sera proposé.

Contrôle continu : Élaboration d'une séquence pédagogique, à partir d'un extrait d'œuvre littéraire (conte, roman, pièce de théâtre, fable, poème) exploité en fonction d'une fiche explicitant objectifs et compétences (75%). Le dossier peut être élaboré à deux, avec répartition des tâches distinctes. Au choix (25%) : exposé ou compte-rendu oral (avec remise de l'écrit) sur un des sujets proposés (*cf.* liste détaillée), sur l'œuvre d'un écrivain étranger ayant écrit en français (de la liste ou de votre choix) ou sur un ouvrage figurant dans la bibliographie détaillée ; ou devoir sur table consistant en une réflexion sur un sujet ayant trait à littérature et à l'interculturel.
<u>Examen final</u> *:* devoir sur table : élaboration d'une unité didactique à partir d'un extrait de texte littéraire en vous inspirant d'une fiche d'exploitation qui vous sera remise.